

# Certificat de spécialisation en

## Cultures et littératures suisses

### Plan d'études

#### Conditions d'admission

Peuvent être candidat-es au Certificat de spécialisation en *Cultures et littératures suisses* les personnes qui remplissent les conditions d'immatriculation à l'Université de Genève et qui sont porteuses d'une licence ou d'un master en langue et littérature (françaises, allemandes ou italiennes) ou en histoire, ou à défaut d'un titre jugé équivalent. Les inscriptions se font pour le semestre d'automne aux dates prévues par l'Université de Genève.

#### Présentation

Ce Certificat de spécialisation (30 crédits ECTS) offre aux étudiant-es une formation complémentaire sur deux semestres dans le domaine spécifique de l'**histoire** et des **littératures** suisses (franco-, germano-, italophone ainsi que romanche). Les enseignements proposés abordent les enjeux fondamentaux de la recherche en littérature et en histoire de la Suisse et fournissent des instruments méthodologiques utiles à l'engagement d'une recherche de niveau post-grade.

Une des spécificités du programme est la possibilité de profiter des enseignements des Universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel associées au « Triangle azur » ([www.triangle-azur.ch](http://www.triangle-azur.ch)) et des institutions apparentées, notamment les Archives littéraires Suisses à Berne ([www.nb.admin.ch/snli/fr/home/portrait/als.html](http://www.nb.admin.ch/snli/fr/home/portrait/als.html)) et le Centre Friedrich Dürrenmatt à Neuchâtel ([www.cdn.ch](http://www.cdn.ch)). Cette perspective interuniversitaire et extrauniversitaire multiplie l'offre d'enseignement et favorise les interactions avec un groupe étendu de chercheurs et de chercheuses.

Les **colloques** de recherche organisés par le Département de langue et littérature allemandes et le Département de langue et littérature françaises modernes ont pour objectif de favoriser les échanges interdisciplinaires et de permettre des « regards croisés », par rapport aux littératures suisses et à leurs contextes historiques et culturels. Ils veulent approfondir la thématique cadre et faire avancer la réflexion méthodologique par la discussion et la présentation d'approches différentes.

Les étudiant-es doivent suivre au moins un enseignement dans une autre langue que leur langue maternelle.

La rédaction d'un **mémoire** consistant en un travail original de réflexion et d'analyse met à l'épreuve les différents acquis dans le domaine. Le mémoire peut être associé à un **stage** d'environ 6 semaines dans un organisme extra muros de l'université, notamment aux Archives littéraires Suisses à Berne ou dans différentes institutions d'archives locales ou cantonales.

## Organisation des études

- **2 séminaires** (2h/semestre) avec dans l'un la rédaction d'un travail écrit d'une dizaine de pages (**5 crédits**) et dans l'autre une présentation orale (**5 crédits**).  
Remarque : La participation à un séminaire peut être remplacée par une participation attestée à un colloque consacré aux cultures et littératures suisses, par exemple les journées annuelles de l'« Association suisse de littérature générale et comparée » (ASLGC/SGAVL) (<https://sagw.ch/fr/sgavl/>), les colloques triannuels de la « Société suisse pour l'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle » (SSEDS/SGEAJ/) (<https://www.sgeaj.ch/fr/societe-suisse-pour-le-tude-du-xviiie-siecle/>) ou des évènements analogues. Comme la participation, l'évaluation s'effectue selon des modalités définies en accord avec l'enseignant-e.
- **1 cours / cours-séminaire / séminaire** (1-2h/semestre) avec modalités d'évaluation définies au début de l'enseignement (**2 crédits**).
- **1 séminaire et 1 colloque de recherche.** Travail préparatoire durant le semestre et participation aux colloques organisés par les Départements de langues et littérature allemandes et françaises. Une présentation orale ou un travail écrit à l'un des colloques de recherche est demandé selon des modalités définies en accord avec l'enseignant-e (**6 crédits**).
- **Mémoire**  
Le mémoire consiste en un travail original de recherche en rapport avec les acquis du domaine de spécialisation ou en rapport avec un stage.  
Le travail de recherche implique un texte écrit d'environ 50'000 signes sans les annexes et une soutenance orale avec, s'il s'agit d'un travail de stage, la présentation d'une attestation par les responsables de l'institution qui a accueilli le/la chercheur/euse (**12 crédits**).

Pour réussir le Certificat, le/la candidat-e doit obtenir une note minimale de 4 (sur une échelle de 6) dans toutes les évaluations.

## Départements responsables

- Département de langue et littérature allemandes
- Département de langue et littérature françaises modernes
- Département d'histoire générale